



Témoignage de Gisèle RABESAHALA, patriote et militante des premières heures, encore en vie

Comment voulez-vous que des jeunes entités comme le GTT (créé occasionnellement pour défendre un seul homme) sachent où elles vont exactement si elles ignorent d'où elles viennent et que le fait de la république n'a jamais été l'apanage de Marc Ravalomanana ? Même les régimes après celui de Philibert Tsiranana ont escamoté cette date du 14 octobre 1958. Or, elle marque la naissance de la république de Madagascar. En 2008, j'avais d'ailleurs écrit un dossier à ce sujet :

<http://www.madagate.com/monde-malgache/chronique/691-1958-2008-madagascar-la-republique-escamotee-.html>

En ce 14 octobre 2009, je ne vais pas baisser les bras, face à un contexte aussi ridicule que tristounet car la vie continuera avec ou sans Ravalomanana et ses successeurs se succéderont. Mais l'Histoire retiendra qui a fait le plus pour le développement d'une nation sans cesse à la recherche d'elle-même.

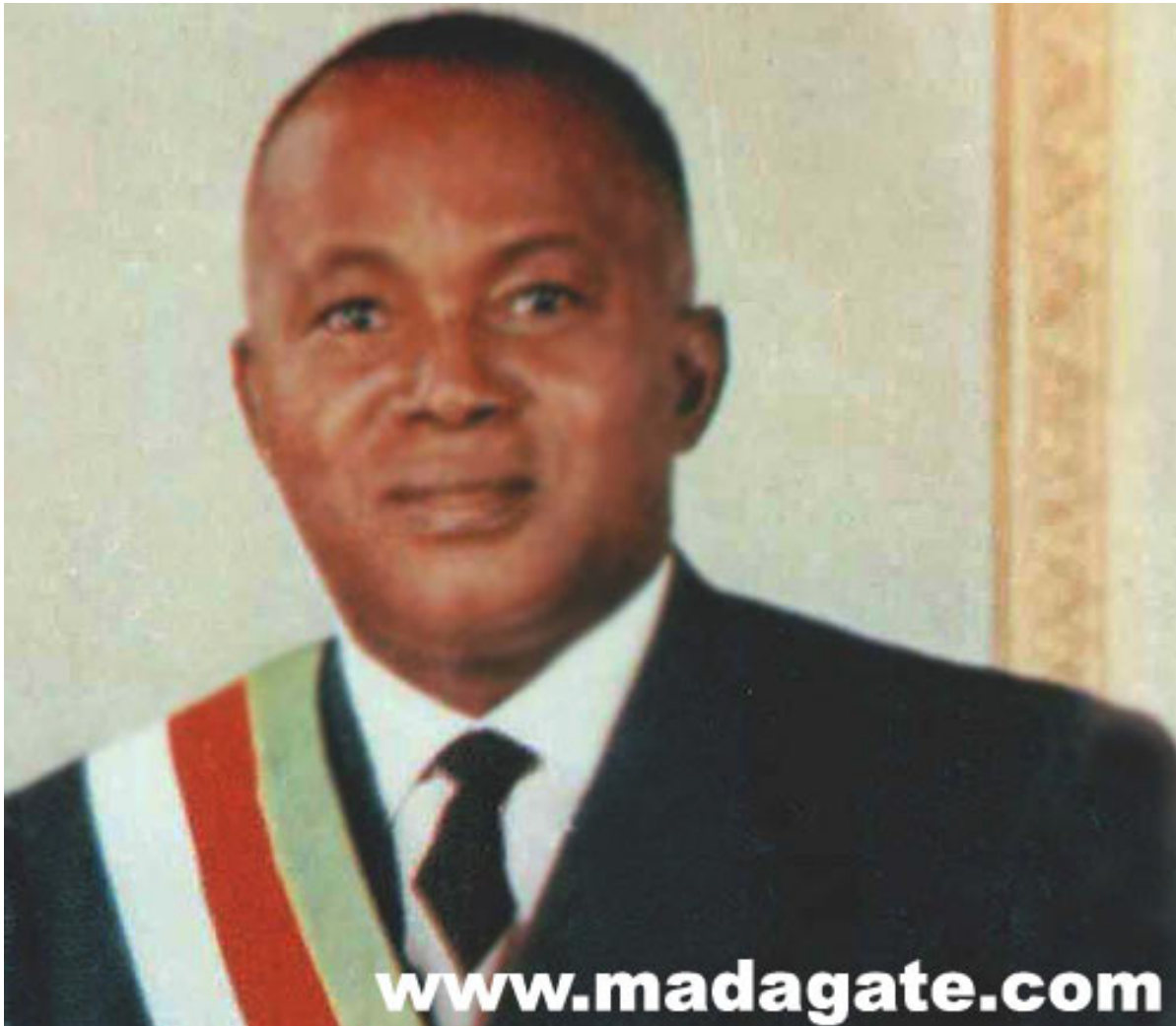
Avant le 6 août 1896, date de la loi d'annexion, Madagascar était une nation reconnue sur le plan international. Puis, avant le retour de cette indépendance (26 juin 1960), la proclamation de la république de Madagascar a eu lieu le 14 octobre 1958 dans l'amphithéâtre du lycée Galliéni à Andohalo où une stèle dressée dans l'actuel jardin, rénové par le maire Andry Rajoelina, rappelle l'évènement. Tout le monde, actuellement, semble l'avoir oublié. Cette proclamation de la république de Madagascar avait fait suite au Congrès des assemblées provinciales, présidé par le leader politique du Sud, Norbert Zafimahova, concurrent direct de Philibert Tsiranana à la présidence de la république. La loi d'annexion de 1896 avait, auparavant, été déclarée caduque par le Haut Commissaire français André Soucadaux.



Le jardin d'Ambohitovo en son état actuel. A gauche, la stèle commémorative de la proclamation de la république de Madagascar, le 14 octobre 1958

En fait, cette **année 1958** a été riche en évènements. Cette proclamation de la république a été précédée, le **28 septembre**, d'un référendum sur l'adhésion à la Communauté française. Le pays a voté « Oui » sauf la population d'Antananarivo. Le **16 octobre**, l'Assemblée Constituante et Législative provisoire, présidée par Norbert Zafimahova, élabore la Constitution du jeune état dont l'exécutif fut assuré par un gouvernement provisoire présidé par Philibert Tsiranana.

Cette constitution sera adoptée le **29 avril 1959**. Et ici, il importe de le savoir : il n'y a jamais eu de vote au suffrage universel. Philibert Tsiranana, ayant recueilli 113 voix sur 113, des membres de cette Assemblée constituante, devient le premier président de la première république malgache, pour sept ans. D'où vient alors cette idée de lui donner le nom de « Père de l'Indépendance » ? Dès le départ, donc, la notion de république et d'indépendance a été tronquée dans la Grande île.



Chaque jour de la semaine, découvrez les actualités de Madagascar en cliquant sur le lien ci-dessous.

[www.madagate.com](#)







...sion...
...Rajaon
...syppolite
...atsenany
...général...chargé



...le



~~La Constitution de la Première République de Madagascar est le premier acte de la République~~